



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Rue Fritz Toussaint 8
1050 Bruxelles
Tel 02 554 43 16

NOTE DE SERVICE
Numéro d'émission SSGPI-ID 220699-2010
Date d'émission 16-04-2010
Degré de classification PUBLIC

Destinataires Aux comptables spéciaux de la police locale
Aux responsables du personnel de la police locale

Gestionnaire de dossier SSGPI – 02 55 44 316

OBJET Lettres de dette sur VERA

Par cette note, nous voulons vous informer qu'il va y avoir une modification concernant l'envoi des lettres de dette.

1. Contexte

Jusqu'à présent, les lettres de dette et les plans de remboursement, destinés aux comptables spéciaux et aux responsables du personnel, leur étaient envoyés par la poste.

2. Modification

A partir de mi avril 2010, les comptables spéciaux et les responsables du personnel de la zone de police, pourront consulter les lettres de dette dans l'application sécurisée VERA (www.ssgpi.be, rubrique "VERA"). A partir de cette date, on n'enverra donc plus de lettres de dette par la poste et ceci dans le cadre d'une diminution du flux de papier.

Attention : la lettre de dette à destination du membre du personnel concerné sera elle bien encore envoyée par la Poste.

3. Info pratique

Quand il y aura des lettres de dette disponibles pour votre zone, elles seront mises à disposition dans l'application VERA. Vous pouvez retrouver le fichier qui reprend les lettres de dette sous le nom de fichier suivant : TH.LETT.0011501.2010xxxx.000001.numéro de zone_matricule de l'intéressé_SCH.doc.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

« a été signé »

Robert ELSEN
Directeur-chef de service f.f.